



Sommet Union Européenne – Afrique

16 mars 2016, Grenoble

DECLARATION

Introduction

Nous, Représentants des institutions européennes et africaines, nous nous sommes réunis pour un Sommet extraordinaire le 16 mars 2016 à Grenoble. Nous avons choisi pour thèmes principaux commerce et développement, paix et sécurité, et environnement, l'objectif étant de renforcer le partenariat qui lie l'Union Européenne et le continent africain afin d'apporter des avantages concrets à nos concitoyens. Nous reconnaissons que les deux continents font face à de nombreux défis communs et réaffirmons notre volonté à donner un nouvel élan à notre partenariat, que l'on souhaite d'égal à égal et de responsabilité commune. Nous convenons de mobiliser les ressources nécessaires à cette fin.

La paix et sécurité

Sans la paix et la sécurité, il ne saurait y avoir de développement ni de prospérité. En Afrique et en Europe, les conflits et l'instabilité peuvent ruiner tous les efforts que nous faisons pour réduire la pauvreté et assurer une croissance durable. Nous soutenons l'engagement africain à assurer paix, sécurité et stabilité en Afrique dans le cadre de l'Architecture africaine pour la Paix et la sécurité (AAPS). Nous convenons de soutenir les efforts à renforcer les capacités africaines en matière de paix et de sécurité.

Nous sommes conscients que nos deux continents doivent plus que jamais être unis pour faire face au terrorisme. Depuis de nombreuses années, l'Afrique abrite plusieurs groupes terroristes qui empêchent le développement à long terme du continent. La stabilité de l'Europe est également fragilisée. Nous reconnaissons la nécessité de faire de la lutte contre ce fléau un combat commun et un axe majeur du partenariat, en mettant en place un plan d'action notamment dans les pays les plus touchés.

Nous nous engageons également à nous attaquer au problème de la crise migratoire en favorisant les politiques de développement, la mobilité Sud-Sud et en améliorant les conditions de vies des réfugiés. Par la Déclaration sur la migration et la mobilité, nous reconnaissons la migration comme une opportunité et un défi. Nous soutenons le renforcement des capacités institutionnelles africaines. L'Union Africaine doit s'affirmer en tant que puissance régionale, tant dans les zones conflictuelles que sur la scène internationale. Nous nous engageons enfin à nous attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés de population, d'intensifier la coopération concernant les migrations et la mobilité légales, de prévenir la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains et lutter contre ces phénomènes, de coopérer plus étroitement pour améliorer les politiques en matière de retour, de réadmission et de réintégration.

Environnement, commerce et développement

Nous nous engageons à mener des politiques qui créeront des emplois et qui stimuleront une croissance compatible avec la protection de l'environnement, inclusive, durable et de long terme sur les deux continents. Nous devons renforcer le partenariat commercial existant entre les continents européen et africain. Nous voulons assurer une croissance intérieure forte et utiliser efficacement nos ressources respectives, afin que nos populations tirent parti de la mondialisation économique.

L'Afrique doit pouvoir accéder à une réelle indépendance économique. Nous soulignons l'importance pour les pays africains d'améliorer leurs infrastructures et de renforcer les organisations régionales, dans le but de développer les échanges commerciaux au sein du continent dans un premier temps.

L'Union Européenne s'engage à soutenir financièrement les pays africains dans cette optique. Un rééquilibrage des rapports entre les différentes zones, Maghreb, Afrique subsaharienne et Union Européenne est également nécessaire pour que l'Afrique devienne un partenaire de l'Union Européenne à part entière. Suite à la COP21, il a été convenu de faire du respect de l'environnement une politique commune : les tragédies du changement climatique concernent aussi bien les pays développés que les pays en développement. Nous nous engageons à respecter les engagements pris lors du dernier sommet entre l'Union Européenne et l'Afrique et lors de la COP21.

Mise en œuvre et conclusion

Lors de ce Sommet, nous avons pris acte de la portée et des avancées de notre partenariat. Nous avons identifié parmi nos priorités paix et sécurité, commerce et développement et environnement. Nous nous engageons à tenir prochainement des réunions pour la poursuite de notre dialogue concernant d'autres dimensions de notre partenariat que sont démocratie, bonne gouvernance et droits de l'homme, développement humain ainsi que questions globales et émergentes.

Nous convenons de nous rencontrer à nouveau en automne 2016, lors du prochain Sommet, qui aura lieu en Afrique.